



Concours hippique du Syndicat Chevalin Neuchâtelois Demi-Sang Manège de Fenin les 28 et 29 août 2021



Président du CO
Secrétaire du CO
Présidente du jury

Badertscher Christian, Montmolin NE
Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds NE
Bühler Tiffany, La Chaux-de-Fonds NE

Constructeur de parcours

Finger Stéphane, La Chaux-de-Fonds NE

Vétérinaire

Singelé David, Le Crêt-du-Loche NE

Borioli Alain, Colombier NE NE

Délais: **09.08.2021**

Phase d'engagement ultérieur dès le: **11.08.2021 21:00**

<http://www.gestion-concours.ch>

No	Date	Catégorie	Details	NG	Prix	Remarques
1	28.08.21	O R/N100	Barème: A au chrono	30	100.- en nature ou espèces	Selon règlement / Obligation d'inscrire épreuves n° 1 et 2.
2	28.08.21	O R/N105	Barème: 2 phases A au chrono	30	100.- en nature ou espèces	Selon règlement / Idem épreuve n° 1
3	29.08.21	O R/N110	Barème: A au chrono	35	150.-	Selon règlement / Obligation d'inscrire épreuves n° 3 et 4.
4	29.08.21	O R/N115	Barème: 2 phases A au chrono	35	150.-	Selon règlement / Idem épreuve n° 3
5	29.08.21	O R/N120	Barème: A au chrono	40	200.-	Selon règlement
6	29.08.21	O R/N125	Barème: 2 phases A au chrono	40	200.-	Selon règlement

Engagements/Finances	Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagement (my.fnch.ch).
Annulations/Mutations	Sont à effectuer par le cavalier lui-même, jusqu'à 16h00 le jour avant les épreuves concernées dans le système d'engagement (my.fnch.ch). (Dressage : le changement d'une paire complète compte comme nouvelle inscription !)
Phase d'engagement ultérieur	Une phase d'engagement ultérieur après le délai d'engagement incombe à l'organisateur. Exception Dressage : une phase d'engagement ultérieur après le délai d'engagement incombe au DT. Une phase d'engagement ultérieur est mentionnée s'il y a lieu dans le système d'engagement après le délai.
Listes de départ et de résultat	Sont disponibles sous info.fnch.ch ou sur le site internet de l'organisateur.
Renseignements/annulations /changements:	info@gestion-concours.ch Dernier délai pour les changements : la veille jusqu'à 16 h 00 via my.fnch.ch. Les changements sur place seront facturés 10.-
Listes de départ / résultats	Disponibles sur le site www.gestion-concours.ch
Remarques / Restrictions	Les organisateurs ne prennent aucune responsabilité en cas de vols, accidents, maladies, etc... Les organisateurs se réservent le droit de changer le jour et l'ordre des épreuves.
Restriction épreuves:	Merci de respecter les restrictions. En cas de non respect, les inscriptions seront supprimées et non remboursées.
Fiances d'engagement et prix	Finances d'engagement, selon le règlement actuel en vigueur. Calcul des prix selon le règlement actuel avec le double de la finance d'engagement jusqu'au dernier classé.